

Bagès les Flots le 22 j. 09.

Mon cher Révérend.

Je réponds immédiatement à ta communi-
cation. Je n'ai pris ^{que} quelques moments de repos.
Je t'assure que ta lettre me surprend étran-
gement. Si j'avais pu craindre dans le passé pour
toi, ce n'était pas à ce moment-ci. Tu n'as du
pauvre abbé gaudissant devant et la veille
de mauvais souvenirs? Peut-être les belles choses
que tu as faites ont-elles attirées l'attention
sur toi... etc... etc... tout autant de questions
que je me pose sans pouvoir leur donner une
solution. Tu m'avais vu partir de Villefort
et tu te demandais pourquoi? Si je suis parti
je t'en suis venu et je n'ai pas été forcé; mais
que sait si je n'aurais pas été traité comme
toi. Je souffrais de la maladie de Proudhon
et des dépenses que j'avais dû présenter, et
alors c'est moi-même et plusieurs fois qui

ai demandé mon changement. Cependant
j'en suis heureux. Crois-tu que je n'ai pas
souffert. Oh! oui et très cruellement. mais
il y a des souffrances nécessaires.

Prends-toi, cher ami à tes douleurs.
Je te plains, crois-le, et je plains très sincère-
ment Marie. La pauvre comme elle va
souffrir! Oh courage, chers amis, après victoire
le calme.

Tu me demandes une solution à la situa-
tion que t'évoque l'acte fait.

Faut-il obéir? ou faut-il résister?

Voilà les deux termes, il n'y a pas d'autre
issue à ces deux questions: ou l'obéissance
ou la résistance.

Tu me dis que l'évêque maintient fermement
sa décision, et qu'il ne veut rien admettre de
tes raisons. Donc il ne cédera pas.

Alors je te dis: ou tu feras le passage de
lui, ou tu ne le feras pas. Si tu es assés

aff. de revenus pour te retirer, prends ta
retraite; si tu n'en as pas aff., il faut te
résigner et obéir.
Je ne vois pas d'autre issue je te le répète.
C'est malheureusement l'autorité qui s'est placée
dans cette alternative. Oh, que je te plains!
Sois fort cher ami, et ne fais pas de corps de
tête. Que n'a-t-on pas dit de ton pauvre
père, garde ta mémoire intacte. Que
ne dirait-on pas et croirait bien que moi qui
s'annonce tant j'ay surpris si cruellement.
Une lettre me vient encore. Je crois que si
tu hésitais tu ferais bien, au bout de quelque
temps, un an par exemple, tu dirais à M. de
G... que tu as obéi, que tu as fait preuve
de bon prétre et tu prendrais alors ta retraite.
Tu n'as mis dans la pénible situation, de
se dire cela et me demandant ce que je
ferais à ta place. Je réponds ce que je croirais
qu'il vaudrait mieux que tu fasses, mais crois
bien que ce n'est que l'affection que je te

porte et que je poste à Marie qui m'a dicté
mes paroles; tu peux le croire.

Essaie de toucher le cœur de ton oncle
mais je crois que c'est inutile, il y a néces-
sairement quelqu'un derrière lui, et la chose
a dû être mûrement délibérée. Alors...
Mon dernier mot est
celui-ci. Sois prétre.

Coupons de nous, mets-toi
au courant de ta décision.

Sois auprès de Marie l'interprète
de mes meilleurs sentiments et de cette
circonstance.

Y. O. F.

Selon que tu auras décidé, viens
me voir et si c'est pour obéir, je t'accor-
derai...
A Dieu, sois courageux!